

pour justifier la libération immédiate de l'internée ?

Nous avons à examiner ici, comme je viens de le dire, si la preuve constate :

10. Le trouble des fonctions intellectuelles ;

20. L'altération des fonctions sensoriales ;

30. La perversion des facultés affectives et des instincts.

" 10. *Le trouble des fonctions intellectuelles*, dit Tardieu, est le caractère ordinaire et essentiel de la folie. Tantôt il consiste dans un désordre général et absolu, marqué par des conceptions à la fois délirantes et tout à fait incohérentes, dans lesquelles la mémoire, l'attention, le jugement, la conscience ne s'exercent et n'interviennent à aucun degré ; les idées se succèdent sans suite, sans lien entre elles, avec une abondance et une mobilité extraordinaire."

D'autres fois les troubles ne sont que partiels, le raisonnement, la faculté de déduction persistent, mais les jugements sont faux.

Enfin le trouble peut être encore plus restreint, réduit même à une seule idée fixe qui s'empare de l'esprit du malade et en absorbe l'activité.

Appréciant la preuve que j'ai maintenant devant moi, à la lumière de ces définitions, que je résume autant que possible, je dois dire de suite que je n'y trouve rien qui tende à établir chez Rose Lynam ce trouble des fonctions intellectuelles qui, comme le dit l'auteur que je viens de citer, est le caractère ordinaire et essentiel de la folie.

Les divers interrogatoires qu'elle a subis devant les médecins et celui auquel elle a été soumise devant ce tribunal, éclaircissent ce premier point d'une manière satisfaisante. Et quant à ce que dit le Dr. Howard, (p. 36 de sa déposition) des réponses irrégulières qu'elle faisait à ses questions, les exemples qu'il donne me paraissent démontrer le contraire de ce qu'il affirme.

20. *Trouble des fonctions sensoriales*. "Les fonctions sensoriales, dit Tardieu, offrent des troubles spéciaux qui constituent l'un des éléments les plus singuliers et les plus caractéristiques de la folie ; je veux parler des hallucinations, des fausses sensations, et des illusions sensoriales."

Puis donnant la définition de chacune de ces dénominations l'auteur ajoute :

" On donne le nom d'*hallucinations* à des sensations spontanément perçues en l'absence de toute impression physique et de tout excitant extérieur des organes et des sens. Les hallucinations ne diffèrent donc en réalité des sensations vraies que par le défaut d'objet ; mais à part la non existence de l'excitant, la perception est aussi réelle dans les unes que dans les autres.

" Les hallucinations peuvent être sensoriales ou viscérales ; ces dernières, qui reçoivent aussi le nom de *fausses sensations*, ont leur siège ailleurs que dans les organes des sens, soit dans les viscères, soit dans toute autre partie du corps.

" Quant aux *illusions sensoriales*, elles consistent dans l'appréciation fautive de sensations réelles."

C'est sur ce point que la preuve la plus forte a été tentée contre la demande, et je dois avouer que les dépositions des docteurs Ross et Cameron paraissaient établir d'une manière concluante que Rose Lynam avait eu des hallucinations de la vue et de l'ouïe, lorsqu'elle prétendait avoir vu son mari avec une autre femme en face de l'asile, la nuit et avoir entendu cette femme parler à son mari et lui dire : " Come, Peter, let that one alone," ou : " Come along, Peter, let us go."

Mais l'interrogatoire de la femme elle-même, le témoignage des enfants, et les circonstances mêmes du fait rapporté m'ont absolument convaincu qu'il n'y avait pas eu hallucination. Un seul point est resté inexplicé, les paroles entendues, mais le fait que ces paroles ont pu être prononcées, dans cette circonstance, me paraît tellement probable que je ne puis refuser d'y croire aussi. En effet, quoi de plus naturel que dans la situation où se trouvait Lynam, en cette occasion, debout sur le perron de l'asile et exposé aux reproches et aux injures de sa femme, désireux, par suite, de se soustraire à cette scène désagréable, anxieux d'ailleurs d'arriver à temps pour l'heure de départ du bateau, il ait lui-même pressé son compagnon, qui se promenait plus loin, en lui disant, traduisant son nom comme il avait l'habitude de le faire : " Come along, Peters, let us go." J'avoue que cette explication me paraît si naturelle et si